

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2009 À 18 HEURES 30

N° 1 - 11 / 2009 : PERENNISATION DE L'ACTIVITÉ D'EDA SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION ALBIGEOISE

L'An Deux Mille Neuf, le 3 Février 2009

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Février à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Jacques LASSERRE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÉS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Jean ESQUERRE, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Thierry MALLÉ, Dominique BALOUP.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Robert PAGGI, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Jean-Charles BORGOMANO, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel GAUDEFROY, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Eliane CARLES.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 48

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 FÉVRIER 2009

N° 1 - 11 / 2009 : PERENNISATION DE L'ACTIVITÉ D'EDA SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION ALBIGEOISE

Pilote : Commission Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des
Services
Finances et Budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Confronté au risque de fermeture du site albigeois d'E.D.A. avec, comme corollaire la perte de 80 emplois, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a engagé une démarche visant à maintenir sur son territoire cet acteur majeur de la logistique et du reconditionnement.

Une proposition a été remise en ce sens à E.D.A., consistant en une garantie d'acquisition de son site actuel à la valeur des Domaines en contrepartie d'un engagement de prise à bail, pour une durée ferme de 9 ans, d'un entrepôt qui serait réalisé sur la zone Albipôle par un investisseur privé, la S.I.M. (Société Immobilière du Midi). Cet entrepôt de 5800m² serait érigé conformément au cahier des charges réalisé en collaboration avec EDA pour répondre à leurs besoins.

Concernant plus particulièrement le futur entrepôt qui devrait être opérationnel au 1er semestre 2010, les modalités de contractualisation seraient les suivantes :

- La S.I.M, avec le promoteur qu'elle aura retenu, construirait à ses frais l'entrepôt sur un terrain qui lui serait cédé par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, conformément à la délibération prise le 25 novembre 2008.

- La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois louerait à la S.I.M. et pour une durée de 9 ans le bâtiment à un prix de 49 € HT/HC/an/m², hors surcoût éventuel lié à la mise en œuvre de l'arrêté du 23 décembre 2008 relatif aux installations classées.

- E.D.A sous-louerait auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et pour la même durée l'entrepôt à un prix de 47€ HT/HC/an/m²
Au-delà des 9 ans d'engagement, la S.I.M. aurait vocation à se substituer à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour louer directement à E.D.A.

Après avoir obtenu un premier aval de la part de la Direction générale d'E.D.A., le projet soumis par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été formellement validé par le Conseil d'administration d'E.D.A. en date du 23 décembre.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt, au regard de sa compétence en développement économique, de maintenir cette entreprise sur son territoire et de préserver les emplois induits,

Considérant que la proposition locative adressée par la S.I.M. pour un futur entrepôt logistique sur la zone d'Albipôle est compétitive sur le marché local

Prenant acte de l'avis des Domaines estimant la valeur des biens immobiliers sis rue Louis Joly à Albi à 1,2M€.

Prenant acte de l'accord de la Société E.D.A. quant à la proposition remise par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

VU le Code Général des Domaines,

Vu l'avis des Domaines,

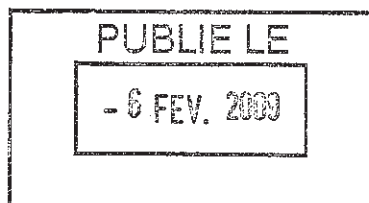
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **ACTE** l'intérêt stratégique de maintenir la Société E.D.A dans l'Agglomération,

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à :

- Faire rechercher un acquéreur pour le site d'E.D.A. sis rue Louis Joly à Albi, et, à défaut, à acquérir le bien précité à la valeur des Domaines en contrepartie d'une prise à bail du futur entrepôt par la Société E.D.A.
- Signer une convention en ce sens avec E.D.A.
- Signer le contrat de location proposé par la S.I.M. pour le futur entrepôt logistique.
- Signer le contrat de sous-location avec la société E.D.A. pour ce même bâtiment.

✚ **INSCRIT** les crédits nécessaires à ces opérations au budget 2009.



Pour extrait conforme
Fait le 3 Février 2009

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

